

RAPPORT GENERAL DU SEMINAIRE DE FORMATION DES FORMATEURS EN SYSTEME COMPTABLE OHADA ORGANISE PAR LE MINISTERE DES FINANCES A KISANGANI DU 03 AU 13 JUILLET 2013

1. INTRODUCTION

Le pool de Kisangani a regroupé vingt-deux (22) participants. Ils provenaient de la Province Orientale, de la Province du Nord-Kivu, de la Province du Sud-Kivu et de la Province du Maniema. Cette formation étalée sur 10 jours ouvrables, s'est déroulée à Kisangani dans la salle de conférence de l'HOTEL PALM BEACH, conformément au programme établi. Ces dix journées ont fait chacune l'objet d'un rapport quotidien commenté et approuvé par les participants en formation.

Cette formation des formateurs en Droit comptable OHADA a été assurée par les Experts du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo en sigle « C.P.C.C », tous membres du comité de pilotage pour la vulgarisation du Système Comptable OHADA en RDC.

La formation des Formateurs en Système Comptable OHADA au niveau du pool de Kisangani a été financée par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo. Cette session de formation était destinée notamment :

- Aux Inspecteurs de Pool de l'enseignement Primaire et secondaire chargés des Sciences Commerciales et Financières ;
- Aux Professeurs, chefs de travaux et assistants évoluant dans l'enseignement Supérieur et Universitaire, et dispensant les cours de comptabilité ;
- Aux cadres techniques (contrôleurs, vérificateurs, inspecteurs et chef de division) évoluant dans les régies financières (DGI et DGDA) ;
- Aux Professeurs de la comptabilité évoluant dans les cabinets d'Audit et d'expertise comptable.

La formation a porté essentiellement sur l'Acte Uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises et le Système comptable OHADA.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux, programmés sur dix (10) jours ouvrables, se sont déroulés comme suit :

2.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par leurs excellences Mesdames et Messieurs les ministres provinciaux : Monsieur Alphonse UKECI, chargé de Finances, Economie, Commerce, Industrie et Entrepreneuriat ; Monsieur Armand KASUMBU MBOREY MBAYO, chargé du Plan, Budget, Portefeuille et Investissement et Madame Marguerite NIKI IMAYONDA chargée de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel. Le discours d'ouverture a été prononcé par Son Excellence Monsieur le ministre provincial en charge des Finances. Il est intervenu après le mot de circonstance du représentant du Secrétaire Général du CPCC, membre du Comité du Pilotage du Système Comptable OHADA en RDC.

A en croire, Son Excellence Monsieur le Ministre provincial en charge des Finances Economie, Commerce, Industrie et Entrepreneuriat, cette session de formation tombe à point nommé. Monsieur Alphonse UKECI, a félicité le Gouvernement Central de la République Démocratique du Congo pour cette initiative qui repose entièrement sur la vision de la révolution de la modernité prônée par le Président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE. Vision, qui a comme objectif ultime de faire de la République Démocratique du Congo un pays émergent par l'amélioration du climat des affaires et par la redynamisation de notre économie.

2.2. Animateurs

La session de formation a été successivement animée par :

- Monsieur Beto'r LOKO TUZOLANA, Directeur au CPCC, Commissaire aux comptes, Reviseur d'entreprise, Membre du

Comité de Pilotage pour la Vulgarisation du Système Comptable OHADA en RDC ;

- Monsieur Louis SAMBA ZAMAMBU, Directeur au CPCC, Commissaire aux comptes, Membre du Comité de Pilotage pour la Vulgarisation du Système Comptable OHADA en RDC ;
- Monsieur Emmanuel LUMBU FUANA, Chef de division au CPCC, Membre du Comité de Pilotage pour la Vulgarisation du Système Comptable OHADA en RDC.

2.3. Formation proprement dite

Les matières ci-après ont été exposées :

1. Présentation de l'OHADA ;
2. Présentation du système Comptable OHADA ;
3. Etude et fonctionnement des comptes relatifs aux ressources acycliques ;
4. Traitement comptable des comptes des actifs immobilisés ;
5. Comptabilisation des immobilisations financières ;
6. Etude et fonctionnement des comptes de la classe 3 ;
7. Comptabilisation des emballages commerciaux ;
8. Etude et fonctionnement des comptes de tiers (classe 4) ;
9. Comptabilisation des opérations de trésorerie ;
10. Comptabilisation des opérations des charges liées aux activités ordinaires ;
11. Traitement comptable des comptes des Produits liés aux activités ordinaires ;
12. Production et présentation des Etats Financiers selon le référentiel comptable OHADA ;
13. Opérations et problèmes spécifiques en système comptable OHADA :
 - Traitement comptable des subventions et aides publiques ;
 - Comptabilisation de la rémunération du personnel intérimaire ;
 - Comptabilisation des contrats de crédit-bail mobilier et immobilier ;
 - Traitement comptable des contrats de concession de service public ;
 - Comptabilisation des coûts d'emprunts ;

- Réévaluation des bilans en Système Comptable OHADA.
- Traitement comptable des opérations libellées en monnaies étrangères.

Hormis ces matières, des cas d'application ont été résolus et commentés.

3. CONCLUSION

Les Participants au séminaire de formation des formateurs en Système Comptable OHADA ont remercié le Gouvernement de la RDC, et plus particulièrement, Son Excellence Monsieur le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé des Finances, pour avoir accepté de financer cette formation des formateurs en droit comptable OHADA d'une part les experts du CPCC pour leurs dévouement et expertise avérée en matière du droit comptable OHADA, d'autre part.

Il sied de noter que le représentant du Secrétaire Général du CPCC, dans son discours de circonstance a remercié le Gouvernement central, pour avoir financé et organisé la présente action de formation qui s'inscrit dans la droite ligne du programme du gouvernement de vulgarisation du Système Comptable OHADA d'une part, et à tous les professionnels de la comptabilité qui ont pris part à cette action de formation pour leur ponctualité, assiduité et leurs interventions pertinentes tout au long du séminaire d'autre part.

La remise de certificats de participation au séminaire de formation a été effectuée à titre symbolique par Son excellence Madame Jeanine AIWA APOYO, Ministre provinciale chargée de l'Information, Jeunesse, Sports et Loisirs, Tourisme ; Relations avec l'Assemblée Provinciale. Dans son mot de circonstance, elle a remercié également le Gouvernement Central et Son Excellence Monsieur le Ministre, chargé des Finances, pour avoir organisé ce séminaire à Kisangani, avant le mot de clôture de la session prononcé à 13h30 minutes.

Fait à Kisangani, le 13 juillet 2013
Emmanuel LUMBU FUANA
Expert-comptable